



Calibro Calibri et le Général Wanto écopent de trois mois de prison avec sursis. Des peines qui, apprend-on, ne figurent pas dans les casiers judiciaires des militants impliqués dans l'affaire de saccage de la représentation diplomatique du Cameroun à Paris. Même s'ils ont également écopé d'une amende de 127 euros chacun et de dommages et intérêts solidaires de 4 500 euros, la BAS considère cette sentence comme une victoire.

Les militants de la Brigade Anti-Sardinards (BAS) ont finalement été fixés sur leur sort à l'issue de l'audience tenue ce lundi 5 juillet 2021 au Tribunal de Paris, relative à l'affaire du [« saccage de l'Ambassade du Cameroun à Paris »](#). La justice française s'est montrée plutôt clémentine à l'égard d'**Abdoulaye Thiam**, alias **Calibri Calibro**, et Cie, qui avait été poursuivi par l'ambassade du Cameroun à Paris.

Le fondateur du BAS a écopé à cet effet de 3 mois de prison avec sursis, informe un communiqué rendu public par le BAS. Il en est de même pour le nommé **Robert Wanto dit « General Wanto »**. M. Nelson Azonsop Tchetchago s'en tire avec 4 mois. On apprend également que ces différentes peines de prison ne figurent pas au casier judiciaire des trois militants, qui sont condamnés chacun à payer une amende financière de 127 euros, en plus de dommages et intérêts communs de 4 500 euros ; soit 1500 euros (1 million Fcfa) par personne.

Le BAS perçoit ce verdict plutôt comme une victoire tant il est vrai que les prévenus n'ont pas été condamnés à des peines privatives de liberté comme le souhaitait la partie civile. « **Une**

petite victoire de la résistance camerounaise en France étant donné que l'Etat camerounais n'a pas abouti à toutes les demandes de leurs avocats », a réagi Calibri Calibro à l'issue de l'audience.

Rappelons que [le 26 janvier 2019](#), des militants du BAS se réclamant de la société civile militante avaient saccagé l'ambassade du Cameroun à Paris, protestant contre ce qu'ils considéraient comme « **la victoire volée de Maurice Kamto** » à l'élection présidentielle du 7 octobre 2018. Le BAS a toujours affiché son hostilité au régime de Yaoundé, tout en affichant son soutien au Mouvement de la Renaissance camerounaise (MRC).